### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### **DEPARTEMENT**

**23 (CREUSE)** 

# DELIBERATION N° **DE\_050414\_1**

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

# De la commune

### SAINT SILVAIN BELLEGARDE

## Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

Séance du 05 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le **cinq avril** à **10 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Alain BUJADOUX**.

<u>Etaient présents</u>: M. BUJADOUX Alain, M. GRASS Alain, Mme CARTON Isabelle, M. BERTRAND Jean-Marie, M. MOURLON Julien, M. GALLAND Jacques, Mme ALOUCHY Michèle, M. REDON Pascal, Mme TIXIER GALLAND Michèle, M. DUPLEIX Frédéric, M. MARTIN Rodolphe.

### Absents/excusés :

Date de convocation : 31 mars 2014

M. Julien MOURLON a été nommé secrétaire de séance

# Objet: Détermination du nombre d'adjoints

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2;
- Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
- Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;
- Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints.
  - Sur proposition du Maire,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'approuver la création de trois postes d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme Date d'affichage:

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture d'AUBUSSON le ...... et publication ou notification du .....

Alain BUJADOUX